Plaquette de la Compétition

Saison 2026 - 2027

Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisation Sportive

Championnats Départ. Hiver U14 et + / Juniors et +

VILLEFRANCHE sur SAONE

Samedi 19 et Dimanche 20 décembre 2026

Championnats Départementaux Hiver – 25*m*

Date : 19 et 20 décembre 2026 3 Réunions Bassin de 25 m : 8 couloirs	**Championnats Départementaux** **Hiver U14 et plus/Juniors et plus** **VILLEFRANCHE**	Lieu : Piscine St Exupéry 534 Avenue St Exupéry 69400 VILLEFRANCHE Compétition Qualificative

U14/Juniors et +
Filles et Garçons 14 ans et +
Filles et Garçons nées en 2012 et avant

Ouverture des Engagements : **Lundi 07 décembre 2026**
Clôture des engagements : **Mercredi 16 décembre 2026**
Tarifs : **2,40€ engagement individuel – 4.50€ engagement par Relais**
Envoi Serveur : J **(dernier jour de compétition)**
Publication Web : **J+1**

Règlement de la compétition

Mode de Qualification et Organisation :
Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.
Avoir réalisé sur la période N-1 et saison en cours, le temps de la « Grille Départementale »
(Il convient à l'entraîneur de vérifier que le nageur est capable de réaliser le temps lors de la compétition).
Chronométrage Automatique
Les séries sont nagées en Toutes Catégories.
Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat 3.0 avant :
le mercredi 16 décembre 2026 minuit.
Le règlement financier des engagements sera fait par le Comité trimestriellement.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur**
- **de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi soir précédent la compétition et 30 mn avant le début de la réunion.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Officiels :

Les clubs engagés doivent fournir des officiels, suivant le règlement ci-dessous :

- **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- De 1 à 7 nageurs par réunion : **1 officiel**
- De 8 à 15 nageurs par réunion : **2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.**
- 16 & plus par réunion : **3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.**
- **Chaque officiel stagiaire** engagé sur une compétition doit être accompagné d'au moins un officiel titulaire d'un grade, présent pour le même club.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du Comité trimestriellement.

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- 20 avenue des frères Mongolfier – 69680 CHASSIEU
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com
- Tél : 06 47 86 82 17

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Concrètement, cela signifie que, lorsqu'un officiel ou un entraîneur exerce sa mission (sur le bord du bassin, à la table des officiels, en chambre d'appel, etc), il doit s'abstenir de manifester ses convictions, notamment religieuses, et ne pas porter de signe ou tenue manifestant une appartenance religieuse. Cette règle vaut pour tous, sans distinction, et concerne tout signe religieux visible (croix chrétienne, voile, turban, kippa, étoile de David, etc)..

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Récompenses :

Les 3 premiers U14 et plus dames et messieurs + 3 premiers relais

Pour recevoir leur récompense les nageurs doivent être présents à la cérémonie protocolaire.

Les catégories d'âges filles et garçons

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2018	8 ans	U08	11 ans et moins AVENIRS	CE1
2017	9 ans	U09		CE2
2016	10 ans	U10		CM1
2015	11 ans	U11		CM2
2014	12 ans	U12	BENJAMINS	6ème
2013	13 ans	U13		5ème
2012	14 ans	U14	JUNIORS	4ème
2011	15 ans	U15		3ème
2010	16 ans	U16		2ème
2009	17 ans	U17		1ère
2008	18 ans	U18		Terminale
2007 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

Programme Championnats Départ. Hiver TC

Samedi Après-midi
Ouverture des portes : 14h00 **Début de la réunion : 15h15**
400 m 4 nages dames
400 m 4 nages Messieurs
50 m NL dames
50 m NL messieurs
100 m brasse dames
100 m brasse messieurs
50 m dos dames
50 m dos messieurs
200 m nage libre dames
200 m nage libre messieurs
200 m papillon dames
200 m papillon messieurs

Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 08h30 **Début de la réunion : 09h30**	**Ouverture des portes : 13h30** **Début de la réunion : 14h30**
50 m brasse dames	800 m NL Dames
50 m brasse messieurs	800 m NL Messieurs
100 m papillon dames	50 m papillon dames
100 m papillon messieurs	50 m papillon messieurs
400 m nage libre dames	200 m dos dames
400 m nage libre messieurs	200 m dos messieurs
100 m dos dames	200 m 4 nages dames
100 m dos messieurs	200 m 4 nages messieurs
200 m brasse dames	100 m nages libre dames
200 m brasse messieurs	100 m nages libre messieurs
	4 x 50 m 4 nages mixte (2 filles / 2 garçons)

Les grilles départementales Juniors et +

	Juniors U14/U15 Filles	Juniors 3 et plus Filles	Juniors 1 et 2 garçons	Juniors 3 et plus garçons
50 m NL	38"65	36"81	36"12	34"40
100 m NL	1'26"38	1'22"27	1'20"26	1'16"44
200 m NL	3'11"78	3'02"65	2'57"00	2'48"58
400 m NL	6'31"49	6'12"85	6'04"51	5'47"16
800 m NL	13'13"43	12'35"65	12'09"28	11'34"56
1500 m NL	23'38"45	22'30"91	22'56"40	21'50"86
50 m Dos	45"17	43"02	42"63	40"60
100 m Dos	1'38"29	1'33"61	1'32"40	1'28"00
200 m Dos	3'34"66	3'24"44	3'22"51	3'12"87
50 m Brasse	49"30	46"95	46"93	44"70
100 m Brasse	1'47"52	1'42"05	1'42"21	1'37"35
200 m Brasse	3'46"03	3'35"27	3'34"36	3'24"16
50 m Papillon	44"52	42"40	42"01	40"01
100 m Papillon	1'44"46	1'39"49	1'39"83	1'35"08
200 m Papillon	3'30"47	3'20"45	3'22"09	3'12"47
200 m 4 Nages	3'30"54	3'20"52	3'22"15	3'12"53
400 m 4 Nages	7'06"12	6'45"83	6'39"76	6'23"59